

Droit du patrimoine - DDPI

Code produit : DDPI

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 1400,00 € HT

Eligible DDA : non

Public : collaborateurs

d'entreprises d'assurances et de banques, intermédiaires d'assurance, gestionnaires de patrimoine

Prérequis :

aucun

Objectif

- maîtriser le contexte juridique de la gestion patrimoniale

Programme de la formation

1-Analyse des différents statuts juridiques

- Définition de la personne
- Définition de la capacité juridique
- Distinction des différents statuts juridiques
- Mineur et mineur émancipé
- Majeur capable et responsabilités
- Incapable : curatelle, tutelle
- Mandats

2-Patrimoine des personnes physiques

- Composition et structure du patrimoine
- Attributs du droit de propriété
 - Démembrement du droit de propriété
 - Transfert de propriété
- Gestion juridique du patrimoine

3-Patrimoine des personnes morales

- Analyse de l'actif de la personne morale
 - Définitions, composition et structure
 - Notions d'actif net et de valorisation
 - Notion de passif et hiérarchie des créanciers
 - Compte d'exploitation
- Gestion du patrimoine social
 - Gérant et co-gérant : pouvoirs et droits
 - Responsabilité civile du dirigeant
- Transmission, dissolution et liquidation de la société

4-Droit de la famille

- Mariage : régimes matrimoniaux et conséquences du divorce
- Concubinage
- PACS

5-Contrats et obligations

- Fondamentaux sur le droit des contrats
- Force obligatoire du contrat
- Sanctions de l'inexécution du contrat

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.